



Politique de la ville

Dans les quartiers les plus en difficulté, seulement un habitant sur trois en emploi

Les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle aiguës. Leur faible niveau de formation explique en partie seulement ces difficultés, qui ne sont d'ailleurs pas homogènes selon les quartiers. Plus d'un tiers des habitants des QPV vivent dans des quartiers situés à la lisière des grandes villes qui concentrent inactivité et chômage ; un cinquième dans des quartiers marqués par la précarité de l'emploi et le chômage. Dans les autres quartiers, les difficultés d'insertion sont moindres mais restent très prononcées.

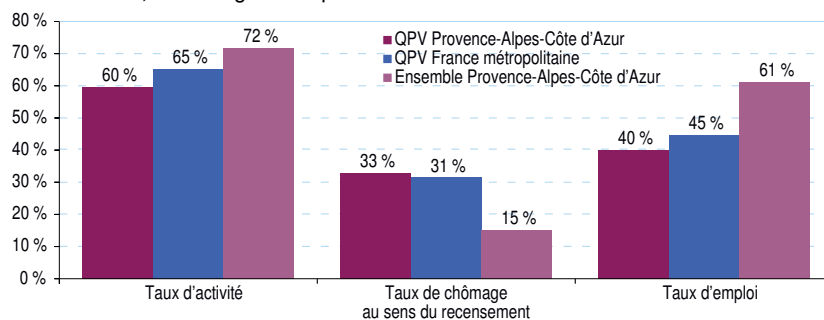
Stéphanie Durieux, Pascale Rouaud (Insee), Rémi Belle (Directe)

En 2015, environ 510 000 personnes, soit un habitant sur dix, résident dans l'un des 128 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Définis en 2014 à partir du critère de concentration urbaine de bas revenus, les QPV de la région rassemblent par construction les résidents les plus pauvres des territoires urbains.

La faiblesse de leurs revenus résulte pour une large part d'une mauvaise insertion professionnelle. Parmi les 15-64 ans, seuls 40 % occupent un emploi, contre 61 % pour l'ensemble de la région (*sources et méthode*). D'une part, le taux de chômage est plus de deux fois supérieur à la moyenne régionale (*figure 1*). D'autre part, une proportion plus importante de la population ne participe pas au marché du travail (personnes au foyer, personnes en incapacité de travailler...). Les difficultés dans l'emploi sont les plus marquées pour les femmes et les étrangers, fréquemment en retrait du marché du travail, ainsi que pour les jeunes, particulièrement touchés par le chômage.

1 Un faible taux d'activité dans les QPV de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Taux d'activité, de chômage et d'emploi des 15-64 ans en 2015



Source : Insee, recensement de la population 2015, exploitation principale et estimations démographiques

Une faible insertion liée en partie seulement aux caractéristiques socio-démographiques des résidents

Les habitants des QPV présentent un niveau de diplôme plus faible qu'en moyenne régionale. Parmi ceux âgés de 15 ans ou plus ayant quitté le système éducatif, 52 % n'en possèdent aucun (31 % au niveau régional). L'absence de diplôme constituant un véritable handicap pour trouver un emploi, le taux d'emploi dans les quartiers est inférieur à celui des autres territoires. Les habitants de nationalité étrangère ou ne

possédant pas de voiture (*encadré 1*) sont également pénalisés vis-à-vis de l'emploi. Et ces caractéristiques socio-démographiques sont plus fréquentes dans les quartiers. Cependant, les caractéristiques individuelles des habitants des quartiers prioritaires n'expliquent pas la totalité de l'écart entre leur taux d'emploi et celui des habitants de la région hors QPV (40 % contre 63 %). En effet, les différences de niveau de diplôme, sexe, âge, nationalité et possession de voiture expliquent seulement la moitié des 23 points d'écart observés (*sources et méthode*).

Des facteurs contextuels, tels que le fait de résider dans un environnement très urbain ou dans une commune où le taux de chômage est élevé, influencent négativement les chances d'occuper un emploi. Mais ces deux facteurs n'expliquent qu'une faible part des différences observées entre les habitants des QPV et les autres.

D'autres facteurs qui ne pouvaient pas être pris en compte dans le cadre de cette étude expliquent vraisemblablement une part supplémentaire de l'écart. On peut citer par exemple l'environnement familial, l'état de santé des habitants, leurs réseaux personnels et professionnels, la nature de l'offre d'emploi accessible ainsi que les éventuels freins à l'emploi auxquels ils peuvent être confrontés du fait même de leur lieu de résidence.

Plus d'emplois à durée limitée et à temps partiel pour les habitants des quartiers

Lorsqu'ils travaillent, 21 % des habitants des QPV occupent un emploi à durée limitée (*définitions*) contre 13 % en moyenne régionale. Et 24 % sont à temps partiel (18 % au niveau régional).

Les emplois exercés sont globalement peu qualifiés : les trois quarts sont ouvriers ou employés (respectivement 36 % et 39 %). Dans la région, les ouvriers représentent 17 % des personnes en emploi et les employés 30 %.

Des difficultés plus marquées pour les quartiers de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le taux d'activité des 15-64 ans est le plus faible de France métropolitaine dans les QPV de la région, que ce soit pour les femmes (53 %) ou les hommes (67 %). La part élevée dans les quartiers de la région de personnes non diplômées, moins souvent en activité, explique en partie cette situation.

Bien qu'inférieur de 5 points à celui des QPV de France métropolitaine, le taux d'emploi des 15-64 ans est proche de celui des QPV de province (41 %). En effet, la situation de l'Île-de-France est atypique, les habitants des QPV étant nettement plus souvent en emploi (53 %). Le constat est similaire pour les 25-54 ans. Sur cette tranche d'âge, qui concentre la population active, le taux d'emploi des habitants s'élève à 50 % dans les quartiers de la région comme dans ceux de province (64 % pour ceux d'Île-de-France). Les emplois occupés par les habitants des QPV de la région sont comparables à ceux des autres régions, en termes de conditions d'emploi ou de qualification.

Enfin, un tiers des 15-64 ans vivant dans les QPV de la région sont au chômage. Cette part est légèrement supérieure dans les autres régions de province, mais moindre en Île-de-France, où l'insertion professionnelle est meilleure.

2 La pauvreté est d'autant plus élevée que l'insertion dans l'emploi est faible

Indicateurs par profil-type et type de territoire

	Provence-Alpes-Côte d'Azur				Ensemble de la région	France métropolitaine	
	Ensemble des QPV	Quartiers à forte inactivité	Quartiers marqués par la précarité des emplois	Quartiers un peu moins pénalisés		QPV	Ensemble du territoire
Taux d'activité des 15-64 ans (en %)	60	53	62	64	72	65	74
Taux d'emploi des 15-64 ans (en %)	40	33	39	45	61	45	64
Taux de chômage (au sens du recensement) (en %)	33	37	36	29	15	31	14
Part d'emplois à durée limitée (en %)	21	19	29	20	13	22	13
Part de non diplômés parmi les 15 ans ou plus sortis du système éducatif (en %)	52	59	52	47	31	49	30
Part de la population âgée de 0 à 14 ans (en %)	24	26	23	22	17	25	18
Taux de pauvreté à 60 % (en %)	49	53	50	45	17	44	15
Niveau de vie médian (en euros)	12 500	11 900	12 400	13 000	20 300	13 100	20 600
Taux de scolarisation des 15-24 ans (en %)	59	61	53	60	65	59	66
Part des ouvriers parmi les actifs occupés* (en %)	36	39	42	32	17	36	19
Part d'employés parmi les actifs occupés* (en %)	39	41	35	38	30	38	28
Part de familles monoparentales avec au moins un enfant mineur** (en %)	17	19	15	16	11	16	9

* au lieu de résidence

** part dans l'ensemble des ménages dont le référent fiscal est âgé de 15 à 64 ans

Sources : Insee, recensement de la population et estimations démographiques 2015, Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi 2015

Dans tous les quartiers de Provence-Alpes-Côte d'Azur, les habitants subissent des difficultés majeures d'insertion dans l'emploi. Ainsi, le taux d'emploi des 15-64 ans excède 50 % dans seulement 20 quartiers et ne dépasse jamais 60 %. Cependant, l'intensité et la nature de ces difficultés varient fortement, permettant de distinguer trois profils-types (*sources et méthode*).

À la lisière des grandes villes, la plus forte inactivité

Un premier profil-type regroupe 36 quartiers comptant au total 180 000 personnes, soit 36 % de la population des QPV. Ces quartiers sont les plus pauvres de la région : plus de la moitié des habitants (53 %) vivent dans un ménage pauvre (*définitions*), soit 5 points de plus que la moyenne des QPV de la région et le triple de l'ensemble de la population régionale. Il s'agit essentiellement de quartiers d'habitat social. Marseille, avec 22 QPV dont 17 dans les arrondissements du nord de la ville, est surreprésentée ainsi qu'Avignon (deux quartiers de la ville sur trois). Deux quartiers très peuplés de Nice (Ariane-Le Manoir et Les Moulins-Point du jour) et quatre des huit QPV de Toulon appartiennent également à ce profil-type. Ces quartiers se caractérisent par leur situation géographique, le plus souvent en bordure de ces grandes villes, plus éloignés des centres historiques que les autres QPV.

Les habitants de ces quartiers subissent le décrochage le plus manifeste vis-à-vis de l'activité et de l'emploi. Parmi les 15-64 ans, la part des inactifs s'élève à 47 %, et même à 55 % pour les femmes. Seuls 33 % des habitants occupent un emploi et le taux de chômage au sens du recensement atteint 37 %. L'absence de perspectives professionnelles incite probablement une partie de la population à se retirer du marché du travail.

Les facteurs socio-démographiques et le contexte économique local sont ici les plus défavorables. Le niveau de diplôme est très faible : 59 % des 15 ans ou plus sortis du système éducatif n'en possèdent aucun. Ces quartiers n'attirent pas les entreprises : la densité d'emplois salariés en leur sein (*définitions*) est d'environ 950 pour 10 000 habitants (1 800 dans l'ensemble des QPV et 3 300 dans la région). Ils sont également situés dans des communes où le taux de chômage est supérieur à la moyenne régionale.

L'écart de taux d'emploi entre les habitants des QPV de ce profil-type et les habitants de la région hors quartiers est de 29 points, dont 14 s'expliquent par des différences de niveau de diplôme, sexe, âge, nationalité et possession d'une voiture.

Ces quartiers se caractérisent encore par la jeunesse de leurs habitants : ils comptent 26 % de moins de 15 ans (*figure 3*) contre 17 % dans

la région. Ils constituent un important réservoir démographique et leur avenir représente pour la région un défi majeur, d'autant que la situation des jeunes y est plus difficile que dans les autres QPV. Malgré un taux de scolarisation des 15-24 ans légèrement supérieur à la moyenne des QPV de la région, la réussite scolaire est moindre. C'est dans ce profil-type que les non-diplômés sont les plus fréquents, tant parmi les jeunes que parmi l'ensemble de la population. Pour lutter contre la faible qualification des jeunes, le programme de « cité éducative » vise à intensifier leur prise en charge éducative (encadré 2).

Ce profil-type de quartiers, le plus présent en Provence-Alpes-Côte d'Azur, se retrouve en Occitanie, une autre région peu industrielle où la précarité est élevée. Il y rassemble 25 % des habitants des quartiers. Il est quasiment absent dans les autres régions.

À l'ouest de la région, des quartiers caractérisés par la précarité des emplois

Le deuxième profil-type se compose de 34 quartiers et 90 000 habitants, soit 18 % de la population des QPV de la région. Quatorze de ces quartiers se situent en Vaucluse (Pous du Plan à Carpentras, Fourchevieilles à Orange, etc.) et dix à l'ouest des Bouches-du-Rhône (à Martigues, Arles, Salon, etc.) dans un contexte économique difficile. Ils appartiennent à des territoires où l'orientation industrielle est plus marquée, en particulier dans les zones d'emploi d'Istres-Martigues, Orange ou Avignon.

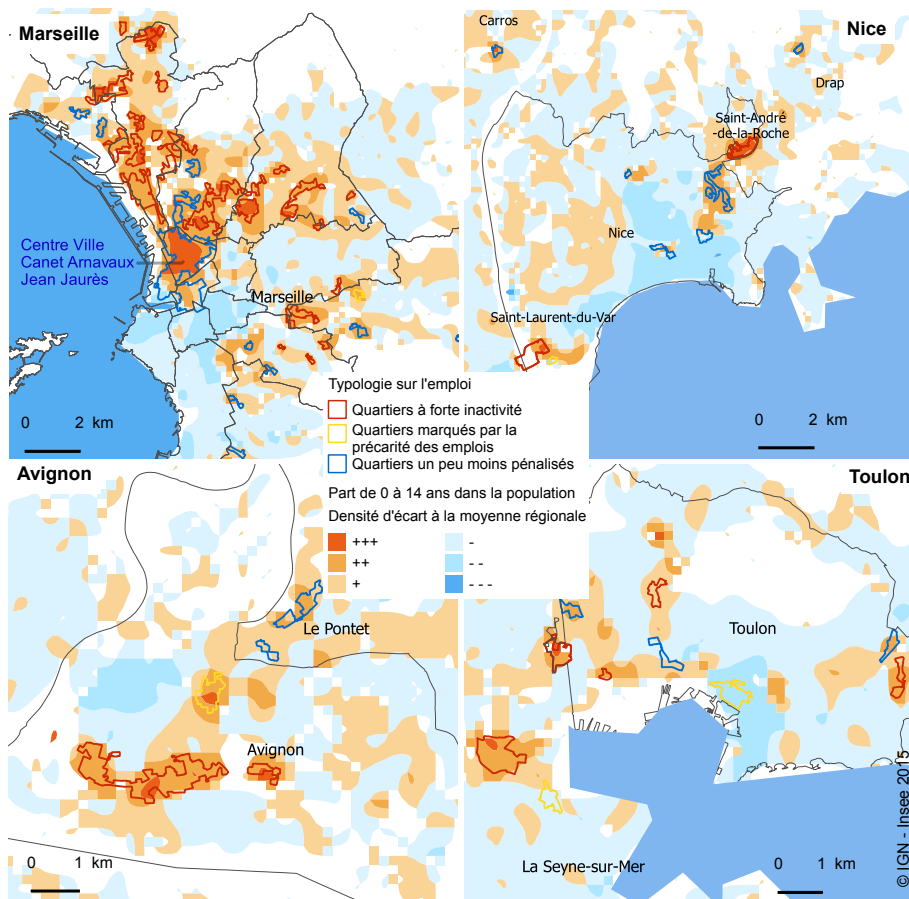
Dans ces quartiers, les 15-64 ans ont un taux d'activité plus élevé que dans ceux du premier profil-type (62 % contre 53 %) Mais le taux de chômage y est presque aussi élevé (36 %). Il s'accompagne d'une moindre stabilité de l'emploi : 29 % des emplois sont à durée limitée (définitions), soit 8 points de plus que dans l'ensemble des QPV de la région, et 26 % à temps partiel. Les ouvriers, catégorie socioprofessionnelle la plus représentée (42 %), sont les plus concernés par les contrats courts avec notamment une part importante d'intérim. Les employés, et plus particulièrement les femmes, travaillent fréquemment à temps partiel, parfois de manière subie.

Lorsqu'ils ont un emploi, les habitants de ce profil-type se déplacent plus souvent en voiture (68 % contre 57 % pour l'ensemble des QPV) et parcourent de plus longues distances pour aller travailler (plus de 15 km pour un quart d'entre eux).

D'autres fragilités caractérisent les quartiers de ce profil-type. Le taux d'emploi a fortement baissé entre 2010 et 2015 (- 5 points contre - 3 pour l'ensemble des quartiers), du fait du déclin de l'activité industrielle et, plus globalement, des difficultés économiques locales, en particulier dans certains territoires de Vaucluse. Le niveau de formation des

3 Dans les grandes villes, les quartiers les plus vulnérables comprennent une forte part de jeunes enfants

Profil-type des QPV de Marseille, Nice, Avignon et Toulon



Lecture : dans la quasi-totalité des quartiers de la politique de la ville des arrondissements du nord de Marseille, la part d'enfants de 0 à 14 ans est plus élevée que la moyenne régionale ; plus la couleur est foncée, plus l'écart au nombre théorique d'enfants (correspondant à une part de 0 à 14 ans conforme à la moyenne régionale) est grand.

Sources : Insee, Fidéli 2015, recensement de la population et estimations démographiques 2015

habitants est particulièrement faible, y compris pour la jeune génération (parmi les 15-24 ans, le taux de scolarisation est bas, et la part des non-diplômés élevée).

L'écart de taux d'emploi entre ces quartiers et le reste du territoire est de 24 points, dont 13 s'expliquent par les caractéristiques individuelles des habitants.

Du fait de la faible orientation industrielle de la région, ce profil-type est largement sous-représenté en Provence-Alpes-Côte d'Azur (18 % de la population des QPV contre 59 % en France de province).

Les quartiers bénéficiant du contexte économique local le plus favorable un peu moins pénalisés

Le dernier profil-type comprend 57 quartiers et 238 000 habitants soit 46 % de la population des QPV régionaux. Douze sont situés dans les Alpes-Maritimes (quartier des Fleurs à Grasse, Ranguin-Frayère à Cannes, etc.) et onze dans le Var. On trouve également ici le vaste quartier très peuplé du Centre-ville – Canet – Arnavaux de Marseille (97 000 habitants).

La situation est un peu moins défavorable que dans les autres quartiers, avec un taux d'emploi

Encadré 1 - L'absence de véhicule, un frein supplémentaire

Parmi l'ensemble des habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur âgés de 15 à 64 ans, seuls 37 % de ceux qui vivent dans un ménage ne possédant pas de véhicule occupent un emploi. Leur taux de chômage s'élève à 32 %. Les non-diplômés, plus nombreux à ne pas posséder de véhicule, sont particulièrement pénalisés. Leur taux de chômage est de 21 % lorsque leur ménage possède au moins une voiture et de 39 % sinon. Bien que moins souvent au chômage, les diplômés de l'enseignement supérieur sont également pénalisés, avec des taux de chômage respectifs de 8 % et 21 %.

La possession d'un véhicule constituant une charge financière parfois rédhibitoire pour les ménages aux revenus les plus modestes, le taux d'équipement des ménages en voiture est beaucoup plus faible dans les QPV (58 % contre 81 % dans la région).

Parmi les habitants des QPV âgés de 15 à 64 ans, seuls 28 % de ceux qui vivent dans un ménage ne possédant pas de voiture occupent un emploi. Dans le même temps, lorsqu'ils occupent un emploi, la majorité des habitants des QPV vont travailler en voiture, tout comme ceux d'autres quartiers.

C'est le cas des trois quarts des ouvriers. Pour eux, l'emploi est souvent situé à distance du domicile, parfois dans des zones non desservies par les transports en commun.

des 15-64 ans de 45 % (55 % pour les 25-54 ans). Toutefois, elle n'est en rien comparable à celle de l'ensemble de la région, avec un taux de chômage (29 %) deux fois plus fort.

Le niveau de formation est légèrement plus élevé que dans les autres quartiers (47 % de non-diplômés) et l'environnement économique local plus favorable (avec notamment une densité d'emplois salariés de 2 600 pour 10 000 habitants). La part de cadres, chefs d'entreprise, artisans, commerçants parmi les actifs occupés est un peu plus forte (13 % contre 10,5 % pour l'ensemble des QPV). C'est le cas par exemple dans le quartier marseillais du Centre-ville – Canet – Arnavaux.

L'écart de taux d'emploi avec les personnes habitant en dehors des quartiers s'élève à 18 points, dont 7 expliqués par les caractéristiques individuelles des habitants des quartiers.

Ce profil est typique de l'Île-de-France : 98 % des habitants des QPV en font partie. En Auvergne-Rhône-Alpes, 49 % des habitants des QPV s'y rattachent également. ■

Encadré 2 – Les politiques publiques en faveur de la formation et de l'emploi dans les quartiers

Le projet national de « cité éducative » a pour objectif la formation dans la durée : il consiste à aider les jeunes âgés de 3 à 25 ans, dans leur quartier ou en dehors, sur toute la durée de leur scolarité. Le Plan contre la pauvreté, qui ne s'adresse pas exclusivement aux habitants des QPV, comporte également un volet sur l'accompagnement individualisé des jeunes vers l'emploi.

En parallèle, le **Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises** (PAQTE) vise à susciter la responsabilité sociale et territoriale du monde économique selon quatre axes : sensibiliser les jeunes au monde professionnel, former par l'apprentissage, recruter en luttant contre les discriminations à l'embauche et acheter des services et prestations aux PME et TPE implantées dans les QPV. Ainsi, les entreprises partenaires proposent 15 000 stages de découverte de l'entreprise et des métiers aux élèves de 3^e dans les réseaux d'éducation prioritaires (REP et REP+).

Le ministère du Travail pilote le **plan de mobilisation** de 10 000 entreprises inclusives qui comporte un volet territorial, déployé via des « clubs départementaux ». Les entreprises adhérentes bénéficient de l'appui du Service public de l'emploi. Une convention identifie les actions opérationnelles liées aux treize thématiques obligatoires dont la plupart relèvent de la politique de la ville.

Enfin, les **emplois francs** sont une aide financière pour les employeurs qui recrutent des demandeurs d'emploi résidant dans les QPV. Cette aide peut atteindre 2 500 euros par an sur deux ans maximum pour une embauche en CDD d'au moins six mois et 5 000 euros par an sur trois ans pour une embauche en CDI. Généralisée à tous les QPV du territoire national au 1^{er} janvier 2020 et étendue aux jeunes suivis par les Missions locales, cette aide peut être cumulée avec celles attachées aux contrats de professionnalisation. 20 000 embauches sont prévues en France dont 2 410 dans les QPV de Paca en 2020.

Sources et méthode

Cette étude mobilise principalement les données du recensement de la population 2015. Les indicateurs relatifs aux QPV sont issus des estimations démographiques réalisées à partir du recensement.

Le répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene 2015), les données sur la Connaissance locale de l'appareil productif (Clap 2015) et le fichier démographique des logements et des individus (Fidéli 2015) ont également été mobilisés, notamment pour analyser le tissu productif.

Le fichier localisé social et fiscal (Filosofi 2015), issu du rapprochement des fichiers fiscaux et sociaux, a permis de calculer le taux de pauvreté et les revenus médians.

Une **typologie** a été réalisée sur les QPV de Provence-Alpes-Côte d'Azur et a permis de les positionner par rapport à ceux des autres régions de France métropolitaine. Une analyse en composantes principales (mobilisant les taux d'activité et de chômage des 15-64 ans ainsi que la part des emplois à durée limitée dans l'emploi) suivie d'une classification ascendante hiérarchique a permis de regrouper les quartiers selon trois profils-typiques aussi distincts entre eux que possible.

Une modélisation par **régression logistique** a été mise en œuvre afin de s'affranchir des effets de structure dans l'étude des différences de taux d'emploi dans les quartiers et en dehors. L'analyse a été restreinte aux communes de plus de 10 000 habitants, dans lesquelles résident 98 % des habitants des QPV de la région. On modélise la probabilité d'occuper un emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans qui résident en Provence-Alpes-Côte d'Azur en dehors des QPV. L'objectif est d'estimer le taux d'emploi qui serait observé dans les quartiers si, à caractéristiques identiques, les habitants des quartiers avaient la même probabilité d'occuper un emploi que ceux des autres territoires. Au niveau individuel, les variables prises en compte dans la modélisation sont le sexe, le niveau de diplôme croisé avec la tranche d'âge, la nationalité et le fait que le ménage possède ou non une voiture. Au niveau des variables de contexte, on intègre la catégorie de zonage en aire urbaine et le taux de chômage (au sens du recensement) observé dans la commune de résidence.

Définitions

Les **emplois à durée limitée** correspondent aux contrats aidés, d'apprentissage, d'intérim, aux stages rémunérés en entreprise et autres contrats à durée déterminée.

Un individu est considéré comme **pauvre** lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Celui-ci correspond à 60 % de la médiane des niveaux de vie de l'ensemble de la population française.

La **densité d'emplois salariés** est égale, pour chaque territoire, au nombre d'emplois salariés au lieu de travail issu du fichier Sirene géolocalisé, rapporté au nombre d'habitants.

Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur
17 rue Menpenti
CS 70004
13395 Marseille Cedex 10

Directeur de la publication :
Alberto Lopez
Rédacteur en chef :
Jérôme Domens

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon

Crédits photos
CRT Côte d'Azur - Robert Palomba

Dépôt légal : janvier 2020
ISSN : 2274-8199 (version imprimée)
ISSN : 2417-1395 (version en ligne)

© Insee - Direccte 2020

Pour en savoir plus

- Observatoire national de la politique de la ville, *Rapport 2018 – Emploi et développement économique dans les quartiers prioritaires*
- Durieux S., « Marseille concentre la moitié de la population des quartiers de la politique de la ville de la région », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 31, mai 2016
- Adaoust S, Rouaud P, « Dans les quartiers de la politique de la ville, deux fois plus de jeunes ont quitté l'école et sont sans diplôme », *Insee Analyses Provence-Alpes-Côte d'Azur* n° 60, juin 2018

